GROUPE HYDRO EXPLOITATIONS

HYDRO-EXPLOITATIONS

Etats financiers consolidés établis en application des règles comptables françaises au 31 décembre 2021

S.A. GROUPE HYDRO EXPLOITATIONS

Société Anonyme au capital de 1 968 000 €
9, Avenue Bugeaud
75 116 Paris
RCS Paris 775 554 595



Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs immobilisés		8 207	4 835
Immobilisations incorporelles	7.1	718	863
Immobilisations corporelles	7.2	7 488	3 970
Immobilisations financières	7.3	1	1
Actifs circulants		3 462	3 526
Stocks et en-cours	7.4		
Clients et comptes rattachés	7.5	425	269
Autres créances et comptes de régularisation	7.6	533	352
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.7	2 505	2 905
Total Actif		11 669	8 361
Capitaux propres		2 789	3 194
Capitaux propres (Part du Groupe)		2 789	3 194
Capital social	7.8	1 968	1 968
Primes liées au capital		1 908	1 908
Réserves consolidées		(682)	(620)
Résultat net (Part du Groupe)		(405)	(63)
Intérêts minoritaires			
Droits des concédants	4.3.2	649	810
Provisions pour risques et charges	7.9	219	229
Dettes		8 012	4 128
Emprunts et dettes financières	7.10	5 876	2 140
Fournisseurs et comptes rattachés	7.11	1 119	957
Autres dettes et comptes de régularisation	7.13	1 017	1 032
Total Passif		11 669	8 361

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Chiffre d'affaires	8.1	1 887	2 268
Autres produits d'exploitation	8.2	262	154
Produits d'exploitation		2 149	2 422
Achats consommés	8.3	(21)	(37)
Services extérieurs	8.4	(1 507)	(1 481)
Charges de personnel	8.5	(126)	(126)
Impôts et taxes	8.6	(89)	(142)
Dotations aux amortissements	8.7	(572)	(489)
Provisions et dépréciations nettes	8.7	(6)	(1)
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(172)	146
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	8.7	(144)	(144)
Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(316)	2
Produits financiers		1	12
Charges financières		(39)	(30)
Résultat financier	8.8	(38)	(18)
Résultat courant		(354)	(16)
Produits exceptionnels		268	236
Charges exceptionnelles		(401)	(214)
Résultat exceptionnel	8.9	(133)	22
Impôts sur le résultat	8.10	82	(69)
Résultat net des entités intégrées		(405)	(63)
Quoute part de résultat des entités mise en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(405)	(63)
Dont Part du Groupe		(405)	(63)
Dont Intérêts minoritaires			

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net total des sociétés consolidées		(405)	(63)
Dotations/Reprises aux amortissements et provisions	8.7	901	696
Amortissement financier de caducité sur droits des concédants	3.3.2	(161)	(131)
Intérêts financiers non décaissés	8.8	1	2
Elimination des plus ou (moins) values de cession	8.9	0	10
Elimination de la variation des impôts différés	7.12	(85)	(19)
Marge brute d'autofinancement (MBA)		252	495
Variation des stocks nets	7.13	0	0
Variation des créances clients nettes	7.13	(155)	27
Variation des autres créances nettes	7.13	(153)	(226)
Variation des dettes fournisseurs	7.13	163	537
Variation des autres dettes	7.13	(94)	46
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR)	(240)	385	
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)		12	879
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes)	7.2	(4 138)	(747)
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)		0	0
Subventions d'investissement encaissées		0	0
Encaissement sur cession d'immobilisation financières		0	15
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		0	0
Incidence des variations de périmètre		0	0
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)		(4 138)	(732)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
Augmentations de capital en numéraire		0	0
Variation des autres fonds propres	3.3.2	0	0
Augmentations des dettes financières		3 963	344
Remboursement des emprunts et intérêts décaissés	7.9	(176)	(213)
Financements issus des parties liées	7.9	0	(116)
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)		3 787	16
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		(338)	164
Trésorerie nette à l'ouverture	7.7	2 834	2 670
Trésorerie nette à la clôture	7.7	2 497	2 834
Variation de trésorerie nette		(338)	164

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres (Part du Groupe)	Total Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 968	1 908	(680)	60	3 257		3 257
Affectation du résultat de l'exercice précédent			60	(60)			
Distribution de dividendes et résultat							
Résultat net de l'exercice				(63)	(63)		(63)
Augmentation de capital							
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 968	1 908	(620)	(63)	3 194		3 194
Affectation du résultat de l'exercice précédent			(63)	63			
Distribution de dividendes et résultat							
Résultat net de l'exercice				(405)	(405)		(405)
Augmentation de capital							
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 968	1 908	(683)	(405)	2 789		2 789

SOMMAIRE DES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.	Présentation du Groupe HYRO EXPLOITATIONS	8
2.	Faits significatifs de la période	
3.	Faits significatifs de la période précédente	9
4.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	10
4.1.	Référentiel comptable	
4.1.1.	Base de préparation des états financiers consolidés	10
4.1.2.	Utilisations d'estimations de la Direction	
4.2.	Modalités de consolidation	
4.2.1.	Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées	
4.2.2.	Méthodes de consolidation	
4.2.2.1.	Participations contrôlées exclusivement : intégration globale	
4.2.2.2.	Opérations éliminées dans les états financiers consolidés	
4.2.2.3.	Intérêts minoritaires	
4.3.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	12
4.3.1.	Ecart d'acquisition	
4.3.2.	Comptabilisation des concessions et autorisation d'exploitation : immobilisations sous co	
	et droits des concédants	
4.3.3.	Autres immobilisations corporelles et incorporelles	
4.3.4.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	13
4.3.5.	Contrats de location simple	13
4.3.6.	Dépréciation des actifs immobilisés	14
4.3.7.	Immobilisations financières	14
4.3.8.	Stocks	14
4.3.9.	Créances clients et dettes fournisseurs	
4.3.10.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	14
4.3.11.	Avantages du personnel	
4.3.12.	Autres provisions pour risques et charges	15
4.3.13.	Provisions pour renouvellement	15
4.3.14.	Dettes financières	
4.3.15.	Reconnaissance des revenus	15
4.3.16.	Fiscalité	
4.3.16.1.	Impôts sur les sociétés	15
4.3.16.2.	Impôts différés	
4.3.17.	Résultat exceptionnel	16
5.	Informations relatives au périmètre de consolidation	
6.	Informations permettant la comparabilité des comptes	
6.1.	Variation de périmètre	
6.2.	Variation de périmètre de la période précédente	
6.3.	Changements de présentation et de méthodes comptables	17
7.	Informations relatives aux postes du bilan consolidé	19
7.1.	Immobilisations incorporelles	19
7.2.	Immobilisations corporelles	20
7.3.	Immobilisations financières	
7.4.	Stocks et en-cours	
7.5.	Créances	
7.6.	Autres créances	23
7.7.	Trésorerie nette	23
7.8.	Capitaux propres	24
7.8.1.	Capital social	24
7.8.2.	Dividendes	24
7.9.	Provisions pour risques et charges	25
7.10.	Emprunts et dettes financières	26
7.11.	Dettes fournisseurs	27

7.12.	Autres dettes	28
7.13.	Impôts différés	
7.13. 7.14.	Détail du Besoin en fonds de roulement	
7.1 4 . 8.	Informations relatives aux postes du compte de résultat	
8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	30
8.2.	Autres produits d'exploitation	30
8.3.	Achats consommés	30
8.4.	Services extérieurs	31
8.5.	Impôts et taxes	31
8.6.	Charges de personnel	
8.7.	Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	
8.8.	Résultat financier	
8.9.	Résultat exceptionnel	
8.10.	Impôts sur le résultat	
9.	Autres informations	
9.1.	Évènements postérieurs à la clôture	
9.2.	Gestion des risques financiers	
9.3.	Transactions avec les parties liées	
9.4.	Information sectorielle	
9.5.	Effectif	
9.6.	Rémunérations allouée aux membres des organes d'administration et de direction	
9.7.	Engagements hors bilan	
9.8.	Honoraires des commissaires aux comptes	
J.U.	Honoran co aco cominico das comptesamente de la comptesamente del comptesamente de la comptesamente del comptesamente de la comptesamente del comptesamente de la comptesamente de la comptesamente de la comptesamente del comptesamente de la comptesamente del comptesamente de la comptesamente de la comptesamente del comptesamente de la comptesame	

1. Présentation du Groupe HYRO EXPLOITATIONS

Ce document contient les comptes consolidés annuels de la société HYDRO EXPLOITATIONS et de ses filiales, désignées sous l'appellation « Groupe HYDRO EXPLOITATIONS » ou « Groupe », pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

HYDRO EXPLOITATIONS est une société anonyme de droit français et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775 554 595. Son siège social est situé au 9 Avenue Bugeaud à Paris (75116).

Les actions de la société HYDRO EXPLOITATIONS sont cotées sur le marché libre EURONEXT ACCESS.

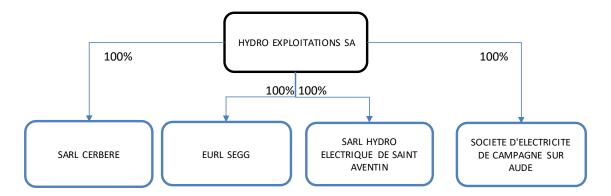
Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises et ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa séance du 30 avril 2022.

Les comptes consolidés ont fait l'objet d'un audit.

Le Groupe HYDRO EXPLOITATIONS est spécialisé dans la production de petite électricité à partir de l'énergie hydraulique et exploite au 31 décembre 2021 les différents droits d'eau suivants :

(en milliers d'euros)	Département	Nature des droits d'eau	Fin des droits d'eau
Campagne	11 - Aude	Autorisation	2056
Mondavezan	31 - Haute Garonne	Concession	2019
Labastidette	31 - Haute Garonne	Concession	2014
Saint Aventin	31 - Haute Garonne	Autorisation	2017
Cerbère - Rebouc	65 - Hautes Pyrénées	Concession	2028
Clairac	46 - Lot	Concession	2030
Touzac	46 - Lot	Concession	2016

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2021



2. Faits significatifs de la période

La centrale de CLAIRAC a subi une rénovation complète pour une mise en service au cours du 1^{er} semestre 2022. Elle figure en immobilisations en cours à la clôture pour 2 990 K€. Les composants de la centrale qui ne seront pas conservés à l'issue de cette rénovation ont été identifiés et dépréciés au cours de l'exercice pour 186 K€ et présentés en résultat exceptionnel. La concession de TOUZAC est arrivée à son terme au 31 décembre 2016.

L'entité SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale à partir du 1^{er} janvier 2021.

Le Groupe dispose d'un contentieux avec le SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT 31 (SMEA 31) au titre des redevances d'exploitation des centrales de LABASTIDETTE et MONDAVEZAN. Le Conseil Syndical a décidé de manière unilatérale la revalorisation de la tarification applicable pour les années 2019 et 2020 pour l'exploitation de ces centrales conduisant à une majoration des redevances pour un montant de 127 K€ au titre de 2019 et 163 K€ au titre de 2020. Cette décision est contestée par la société HYDRO EXPLOITATION qui a engagé un recours auprès du Tribunal administratif. La Direction a comptabilisé par prudence une charge complémentaire de 290 K€ dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et présentée en dette d'exploitation.

3. Faits significatifs de la période précédente

Une offre volontaire de rachat des 26 111 actions cotées d'HYDRO EXPLOITATIONS SA a été émise le 16 janvier 2020 par l'actionnaire de référence POTAMOS, au prix de 69.34 € l'action conduisant à la suspension de la cotation sur la période du 6 février 2020 au 11 mars 2020. Cette offre volontaire de rachat était accompagnée d'une demande de radiation de la cotation des actions du marché EURONEXT ACCESS. Seulement 11 903 actions cotées, soit 45.6% des actions cotées, ont été rachetées à l'issue de la période conduisant au rejet de la demande de radiation et à la reprise de la cotation le 18 mars 2020 sur le marché EURONEXT ACCESS. La société POTAMOS détient à l'issue de l'offre volontaire de rachat 88,45% des actions composant le capital. La société POTAMOS n'ayant pas recueilli plus de 90% du capital, la cotation des titres HYDRO ECPLOITATIONS a repris à compter du 18 mars 2020.

La société CERBERE a procédé à une émission d'emprunt afin de réaliser des travaux de rénovation de la centrale.

Une levée de fonds a été réalisée afin de réaliser des travaux de mise en conformité de la centrale de CLAIRAC. Ces travaux sont relatifs à la continuité et au transit écologique.

La société SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE a été créée le 16 avril 2020. Cette nouvelle entité est détenue à 100% par HYDRO EXPLOITATIONS SA.

Un apport partiel d'actif a été réalisé par HYDRO EXPLOITATIONS à sa nouvelle filiale la SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE en date du 30 juin 2020, à effet au 1^{er} novembre 2020.

4. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

4.1. Référentiel comptable

4.1.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes comptables et règles en vigueur en France définis par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés et règlement ANC n°2014-03 actualisé en 2019).

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est le millier d'Euro (K€).

4.1.2. Utilisations d'estimations de la Direction

L'établissement des états financiers implique de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement sur les éléments suivants :

(a) Provisions

La Direction analyse avec ses conseils juridiques les litiges et évalue les provisions à comptabiliser s'il est nécessaire de réaliser une sortie de trésorerie pour le Groupe.

(b) Provisions pour renouvellement

La Direction analyse avec les autorités de régulation et évalue les dépenses de renouvellement de certains actifs concernés par l'obligation de maintien en bon état des ouvrages concédés.

(c) Impôts différés sur déficits fiscaux reportables

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont comptabilisés si la Direction dispose d'une visibilité suffisante dans la récupération de ces déficits fiscaux reportables au regard des règles fiscales d'imputation et d'étalement.

4.2. Modalités de consolidation

4.2.1. Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées

Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes sociaux des sociétés filiales de la société HYDRO EXPLOITATIONS. Tous ces comptes sont arrêtés au 31 décembre 2020 et couvrent une période de 12 mois.

Les comptes individuels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

4.2.2. Méthodes de consolidation

4.2.2.1. Participations contrôlées exclusivement : intégration globale

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles à la date de clôture des comptes sont pris en considération.

Les états financiers de filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entité consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entité consolidante dits « Part du Groupe », et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « Intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entité intégrée globalement et les autres entités consolidées.

4.2.2.2. Opérations éliminées dans les états financiers consolidés

Dans les états financiers consolidés il est procédé à l'élimination des éléments suivants :

- Comptes réciproques de créances et de dettes ;
- Opérations internes au Groupe (achats, ventes, dividendes, marges internes ...);
- Provisions constituées au titre d'entités consolidées ;
- Toute autre opération impliquant deux, ou plus, entités du Groupe.

4.2.2.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés pour leur valeur comptable dans les états financiers.

Les intérêts dans les capitaux propres et le résultat net des entreprises intégrées globalement revenant aux associés ou actionnaires autres que l'entreprise consolidante sont présentés dans des rubriques distinctes :

- au passif du bilan consolidé, en dehors des capitaux propres groupe et des dettes,
- au compte de résultat, après le résultat net total dans le compte de résultat consolidé.

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

4.3. Méthodes comptables et règles d'évaluation

4.3.1. Ecart d'acquisition

Le Groupe comptabilise les acquisitions d'entité selon la méthode dite de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur le jour de l'acquisition. Les frais d'acquisition externes supportés sont comptabilisés dans le cout d'acquisition des titres dans les comptes consolidés.

Le Groupe évalue les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans le solde net des actifs et passifs identifiables acquis évalués à la juste valeur, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition à l'actif immobilisé. Les écarts d'évaluation reconnus sur les actifs identifiables sont limités afin de ne pas créer un écart d'acquisition négatif.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. La durée retenue par la Direction est de 20 ans.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'hypothèses à moyen terme retenues par le Groupe, principalement selon la méthode d'un multiple d'Ebitda. Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur recouvrable d'un écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Le Goodwill est présenté au sein de la rubrique « Immobilisations incorporelles » suite à l'application du Règlement ANC n°2020-01.

4.3.2. Comptabilisation des concessions et autorisation d'exploitation : immobilisations sous concession et droits des concédants

Les immobilisations relatives aux concessions et autorisations d'exploitation des droits d'eau sont comptabilisées à l'actif du bilan du Groupe conformément à l'article 621-8 du Référentiel comptable français.

Les immobilisations sous concession ou autorisation d'exploitation ont une nature de bien de retour compte tenu de l'obligation de restitution à la fin de la période de concession ou d'autorisation d'exploitation, et font l'objet d'un amortissement pour dépréciation sur la durée de vie économique des installations.

Un amortissement financier de caducité est comptabilisé sur la durée restant à courir sur la concession ou d'autorisation d'exploitation pour les équipements et installations dont le contrat prévoit qu'ils seront remis à titre gratuit au concédant. L'amortissement financier de caducité est présenté dans le poste « Autres charges » et constitue une charge d'exploitation du résultat. L'amortissement financier de caducité est comptabilisé en contrepartie du poste « Droits aux concédants », et ayant un caractère financier est présenté en « Autres fonds propres » au passif du bilan consolidé. Le poste « Droits aux concédants » est soldé à la fin de la durée de la concession ou de l'autorisation d'exploitation en contrepartie de la valeur brute des équipements et installations restitués.

Les dépenses immobilisées relevant de la simple obligation d'entretien ne font pas l'objet d'un amortissement financier de caducité.

Des provisions pour renouvellement sont constituées sur les actifs concernés par une obligation de maintien en bon état (cf. Note 4.3.13 ci-après), en particulier les éléments de maçonnerie des canaux d'amenée.

4.3.3. Autres immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles, figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition ou de production, ou leur juste valeur si elles ont été acquises dans le cadre d'une acquisition, diminué des amortissements cumulés et des dépréciations liées à des pertes de valeur constatées.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 35 ans
Agencement des constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	4 à 10 ans
Terrains et agencements	Linéaire	50 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 à 5 ans

4.3.4. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les immobilisations financées au moyen de contrats de crédit-bail et contrats assimilés, c'est-à-dire les contrats transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété du bien loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt restant dû. Ces immobilisations acquises dans le cadre de contrats de crédit-bail et contrats assimilés sont amorties selon le mode et les durées d'utilité de l'actif conformément aux règles du Groupe. Si le transfert de propriété à l'issue du contrat est peu probable, les immobilisations correspondantes seront amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

4.3.5. Contrats de location simple

Les contrats de location ne répondant pas aux critères de qualification des contrats de crédit-bail et contrats assimilés et dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat. Les paiements minimaux futurs dus sont présentés dans les engagements financiers.

4.3.6. Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, à durée de vie définie ou indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de la période, et que leur valeur recouvrable apparait durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont éventuellement réalisés en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparait nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

4.3.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Participations ne répondant pas aux critères présentés en note 4.2.2.1, et les participations répondant aux critères présentés en note 4.2.2.1 mais non consolidées du fait de leur caractère non significatif. Ces participations sont initialement comptabilisées pour leur prix d'acquisition (frais de transaction inclus). A chaque arrêté, ces participations sont évaluées à leur juste valeur. En l'absence de marché actif, le Groupe évalue la juste valeur d'une participation non consolidée sur la base d'une quote-part de capitaux propres et sur les perspectives de rentabilité de la participation. Les variations de juste valeur sont enregistrées en charges financières.
- Dépôts et cautionnements : ces actifs sont comptabilisés sur la base des montants payés. En cas de signe objectif de perte de valeur, une dépréciation est enregistrée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés.

4.3.8. Stocks

Le Groupe ne possède pas de stocks au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2020.

4.3.9. Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances clients sont évaluées à leur juste valeur et principalement composées de la différence entre le chiffre d'affaires constaté à l'avancement et les encaissements reçus des clients.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur de recouvrement estimée, c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés, est inférieure à la valeur comptable.

4.3.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme sont évalués à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

4.3.11. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués et présentés selon :

- Les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations sociales et les primes payables. Ces avantages à court terme sont présentés dans le compte de résultat sur la ligne « Charges de personnel » ;
- Les avantages à long terme, telles que les médailles du travail et les indemnités pour départ en retraite.

Les engagements de retraite supportés par le Groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière et des régimes de retraites complémentaires. La législation prévoit que les indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le Groupe répartit ainsi les droits à prestation de manière linéaire à partir de la date de prise de service du membre du personnel.

Le Groupe évalue et comptabilise ses engagements de retraites selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetés conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013. Le Groupe n'a pas appliqué les dispositifs de plafonnement des droits au titres des engagements postérieurs à l'emploi suite à la mise à jour en novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02.

Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie activité des salariés. L'incidence des variations d'hypothèses actuarielles et le coût des services passées sont constatés immédiatement en compte de résultat. Ces engagements sont provisionnés au bilan pour le personnel en activité. Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont présentées en Note 7.9.

4.3.12. Autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges, est comptabilisée dès qu'il existe une obligation, nettement précisée quant à son objet, résultant d'événements survenus ou en cours, et rendant probable une sortie de ressources mais dont l'échéance reste incertaine. Le montant provisionné est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture, en excluant les produits éventuellement attendus. Chaque risque ou charge fait l'objet d'une évaluation au cas par cas à la date de clôture et les provisions sont ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

4.3.13. Provisions pour renouvellement

Les contrats de concession et d'autorisation imposent au Groupe le maintien en bon état de certains actifs, en particulier les maçonneries des canaux d'amenée. Une provision pour renouvellement est comptabilisée au bilan dès lors que les actifs concernés seront remis à titre gratuit à la fin de la période de concession. Ces provisions sont constituées principalement sur un cycle triennal de renouvellement des biens identifiés avec concertation des autorités de régulation. Ces provisions sont reprises en résultat l'année d'exécution des travaux dont les coûts sont présentés principalement dans le poste « Maintenance et entretien ».

4.3.14. Dettes financières

Les dettes financières sont enregistrées à leur juste valeur au moment de leur acquisition puis sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti.

Le Groupe applique la méthode préférentielle du Règlement ANC 2020-01 consistant à étaler sur la durée de vie de l'emprunt les frais d'émission dès lors que l'impact dans les comptes consolidés est jugé significatif.

4.3.15. Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction du rythme de production d'électricité et des tarifs négocié avec les opérateurs électriques.

4.3.16. Fiscalité

4.3.16.1. Impôts sur les sociétés

Les filiales du Groupe sont soumises à l'Impôt sur les sociétés. Une intégration fiscale a été mise en place et comprend les sociétés SA HYDRO EXPLOITATIONS, EURL SEGG, SARL CERBERE, SARL HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN et

SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE. Cette dernière entité étant rentrée dans le périmètre de l'intégration fiscale à partir du 1^{er} janvier 2021.

4.3.16.2. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires observées entre la valeur dans les états financiers consolidés d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale. Les différences permanentes telles que les dépréciations des écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une fiscalité différée.

Les taux d'imposition utilisés pour l'évaluation des impôts différés sont ceux relatifs à l'entité fiscale dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif. Le taux d'imposition retenu pour les sociétés françaises est de 25% pour les bases de retournement en 2022 et au-delà.

Les effets de modification des taux d'imposition (report variable) sont inscrits dans le compte de résultat de la période au cours duquel le changement a été décidé par l'administration fiscale locale sauf lorsque la contrepartie a été comptabilisée initialement en capitaux propres, dans ce cas l'effet de changement de taux est comptabilisé également dans les capitaux propres.

Les impôts différés actifs et impôts différés passifs sont présentés en position nette (impôts différés nets) de l'entité fiscale formée par le groupe fiscalement intégré.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés dans les postes « Autres créances et comptes de régularisation » et « Autres dettes et comptes de régularisation ».

4.3.17. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent.

5. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
Sociétés	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
SA HYDRO EXPLOITATIONS	100,0%	100,0%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale
EURL SEGG	100,0%	100,00%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale
SARL CERBERE	100,0%	100,0%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale
SARL HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN	100,0%	100,00%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale
SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE	100,0%	100,00%	Intégration globale	100,0%	100,00%	Intégration globale

Le périmètre de consolidation comprend 5 entités consolidées au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020.

6. Informations permettant la comparabilité des comptes

6.1. Variation de périmètre

Il n'y a pas de variation de périmètre au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

6.2. Variation de périmètre de la période précédente

La SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE a été créée le 16 avril 2020. Elle est détenue à 100% par HYDRO EXPLOITATIONS SA.

Un apport partiel d'actif a été réalisé par HYDRO EXPLOITATIONS à sa filiale SOCIETE D'ELECTRICITE de CAMPAGNE SUR AUDE en date 1^{er} novembre 2020. Cet apport partiel d'actif n'a pas d'impact dans les comptes consolidés.

6.3. Changements de présentation et de méthodes comptables

Le Règlement ANC n°2020-01 relatif à l'établissement des comptes consolidés est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'application du nouveau Règlement a été effectuée de manière prospective sans impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Les changements de présentation inhérent à ce nouveau règlement sont :

- Présentation du Goodwill au sein du poste « Immobilisation incorporelles » ;
- Présentation des impôts différés actifs (IDA) et passifs (IDP) au sein des postes « Autres créances et comptes de régularisation » et « Autres dettes et comptes de régularisation » ;
- Les dotations aux amortissements et aux dépréciation des écarts d'acquisition sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat et présentées dans le résultat d'exploitation contrairement à l'ancien règlement CRC n°99-02 qui les présentaient après le résultat net des sociétés intégrées.

Les méthodes comptables devenues obligatoires par le nouveau Règlement n'ont pas d'impact significatif dans les comptes consolidés du Groupe dans le mesure où le Groupe appliquaient déjà les méthodes préférentielles (activation des frais d'émission et des primes d'emprunt, contrats de crédit-bail et contrats assimilés, les frais d'établissement en charges).

Les autres méthodes devenues obligatoires telles que l'activation des frais d'acquisition d'immobilisation, les coûts de développements à l'actif et les écarts de conversion ne sont pas significatives.

Le Groupe a opté pour la méthode de référence relative à la comptabilisation des indemnités de fin de carrière et médaille de travail. Toutefois le Groupe n'a pas appliqué les dispositifs de plafonnement des droits au titres des engagements postérieurs à l'emploi suite à la mise à jour en novembre 2021 de la Recommandation ANC 2013-02.

7. Informations relatives aux postes du bilan consolidé

7.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	31 décembre 2021
Immobilisations incorporelles brutes				
Ecart d'acquisition (1)	2 882			2 882
Logiciels informatiques	400			400
Total	3 282			3 282
Amortissements et dépréciations				
Ecart d'acquisition (1)	(2 030)	(144)		(2 174)
Logiciels informatiques	(389)	(1)		(390)
Total	(2 419)	(146)		(2 564)
Immobilisations incorporelles nettes	863	(146)		718

(1) Les écarts d'acquisition sont détaillés comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CERBERE	36	48
SAINT AVENTIN	672	804
Ecarts d'acquisition nets	708	852
Ecarts d'acquisition à l'ouverture	852	996
Dotations aux amortissements	(144)	(144)
Variations de périmètre		
Ecarts d'acquisition à la clôture	708	852

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles brutes				
Ecart d'acquisition	2 882			2 882
Logiciels informatiques	400			400
Total	3 282			3 282
Amortissements et dépréciations				
Ecart d'acquisition	(1 886)	(144)		(2 030)
Logiciels informatiques	(387)	(2)		(389)
Total	(2 273)	(146)		(2 419)
Immobilisations incorporelles nettes	1 009	(146)		863

7.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Changement de méthode	31 décembre 2021
Immobilisations corporelles brutes						
Terrains	67	11				78
Agencements et aménagement sur terrains	77					77
Constructions et agencements	4 280	369	(23)			4 626
Immobilisations corporelles en cours	911	2 754		(676)		2 990
Installations techniques, matériels et outillages	7 105	672	(394)	676	0	8 059
Autres immobilisations corporelles	201				29	230
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		466				466
Total	12 641	4 272	(417)	0	29	16 525
Dont location financement (1)					29	29
Amortissements et dépréciations						
Agencements et aménagement sur terrains	(33)	(6)				(39)
Constructions et agencements	(2 933)	(360)	23			(3 271)
Installations techniques, matériels et outillages	(5 536)	(381)	394		(0)	(5 524)
Autres immobilisations corporelles	(169)	(18)			(17)	(204)
Total	(8 671)	(766)	417		(17)	(9 037)
Dont location financement (1)		(10)			(17)	(26)
Immobilisations corporelles nettes	3 970	3 506		0	12	7 488
Dont location financement (1)		(10)			12	2

¹⁾ Le contrat de crédit-bail relatif à un véhicule a été enregistré dans le bilan consolidé au 31 décembre 2021 suite à l'application du règlement ANC 2020.01.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	31 décembre 2020
Immobilisations corporelles brutes					
Terrains	67				67
Agencements et aménagement sur terrains	77				77
Constructions et agencements	4 245	30		5	4 280
Immobilisations corporelles en cours	46	918	(10)	(43)	911
Installations techniques, matériels et outillages	7 055	13		37	7 105
Autres immobilisations corporelles	200	1			201
Total	11 689	963	(10)		12 641
Amortissements et dépréciations					
Agencements et aménagement sur terrains	(26)	(6)			(33)
Constructions et agencements	(2 773)	(160)			(2 933)
Installations techniques, matériels et outillages	(5 224)	(312)			(5 536)
Autres immobilisations corporelles	(159)	(9)			(169)
Total	(8 183)	(488)			(8 671)
Immobilisations corporelles nettes	3 506	475	(10)		3 970

7.3. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Variation de périmètre	31 décembre 2021
Immobilisations financières					
Participations non consolidées					
Titres immobilisés	0			(0)	0
Dépôts de garantie et cautionnements versés	1				1
Total	1			(0)	1

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Variation de périmètre	31 décembre 2020
Immobilisations financières					
Participations non consolidées	0	0	0	0	0
Titres immobilisés	0	0	0	0	0
Dépôts de garantie et cautionnements versés	16	0	(15)	0	1
Total	16	0	(15)	5	1

7.4. Stocks et en-cours

Le Groupe ne possède pas de stocks au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 dans la mesure où l'essentiel de la production du Groupe constitue de l'électricité qui est une matière par nature non stockable.

7.5. Créances

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients et comptes rattachés	420	269
Dépréciations des créances clients	0	(2)
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	4	2
Créances nettes	425	269

7.6. Autres créances

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances sociales	4	4
Créances fiscales	496	325
Comptes courants (1)	1	10
Débiteurs divers	4	1
Charges constatées d'avance	2	12
Dépréciation des autres actifs courants	(2)	0
Autres créances présentées en BFR	505	352
Impôt différés actifs	28	(0)
Autres créances non présentées en BFR	533	352

¹⁾ Compte courant avec la SAS POTAMOS.

7.7. Trésorerie nette

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 505	2 905
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 505	2 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 505	2 905
Découverts bancaires	8	70
Trésorerie nette	2 497	2 834

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 905	2 670
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 905	2 670
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 905	2 670
Découverts bancaires	70	
Trésorerie nette	2 834	2 670

7.8. Capitaux propres

7.8.1. Capital social

Le nombre d'actions composant au 31 décembre 2021 le capital social de la société GROUPE HYRO EXPLOITATIONS est de 123 000 et la valeur nominale de 16 € par action, soit un montant total du capital social de 1 968 000 €.

La société HYDRO EXPLOITATIONS est une société cotée dont le capital se décompose au 31 décembre 2021 de :

- 109 491 actions (soit 89,02 %) par l'actionnaire de référence SAS POTAMOS ;
- 13 634 actions cotées (soit 10,98 %) sur EURONEXT ACCESS et détenues par des actionnaires minoritaires.

Toutes les actions bénéficient d'un droit de vote simple.

Le Groupe ne détient pas d'actions propres dans les périodes présentées.

7.8.2. Dividendes

La société GROUPE HYDRO EXPLOITATIONS n'a pas procédé à la distribution d'un dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

7.9. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Variation de périmètre	31 décembre 2021
Provisions pour litiges (1)					
Provision pour indemnités départ en retraite (2)	8	15	(9)		13
Provisions pour renouvellement (3)	222	158	(175)		205
Provisions pour impôts					
Provisions pour risques et charges	229	173	(184)		219

- (1) Le contentieux avec le Syndicat Mixte Eau et Assainissement 31 (SMEA 31) portant sur le désaccord sur l'application du tarif des redevances d'exploitation des centrales de MONDAVEZAN et LABASTIDETTE a été présenté en dettes d'exploitations pour un montant global de 290 K€.
- (2) Le Groupe a estimé le montant des indemnités de départ en retraite en fonction des hypothèses suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Hypothèse financière		
Taux d'actualisation	0,98%	0,34%
Taux de progression des salaires	1,00%	1,50%
Taux de cotisation	35,00%	35,00%
Hypothèse démographique		
Âge de la retraite	60 - 67 ans	62 ans
Table d'espérance de vie	INSEE 2018	TRPV 93
Taux de turn over	Faible	Faible

Le Groupe n'a pas appliqué au 31 décembre 2021 le dispositif de plafonnement des droits pour évaluer l'indemnité de départ à la retraite sans prise en compte de l'actualisation de la recommandation ANC 2013-02.

(3) Le Groupe constitue des provisions pour renouvellement des actifs remis à titre gratuit à la fin de la période de la concession ou de l'autorisation d'exploitation des droits d'eau. Ces provisions sont constituées principalement sur un cycle triennal de renouvellement des biens identifiés avec concertation des autorités de régulation. Ces travaux de renouvellement portent essentiellement sur des éléments de maçonnerie des canaux d'amenée. Ces provisions sont reprises en résultat l'année d'exécution des travaux dont les coûts sont présentés principalement dans le poste « Maintenance et entretien ».

7.10. Er	nprunts	et dettes	financières
----------	---------	-----------	-------------

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Remboursement	Variations nettes	Changement de méthode	31 décembre 2021
Emprunts auprès des établissements de crédit (1) et (2)	2 068	3 963	(176)	0	11	5 866
Dettes financières vis-à-vis des parties liées	0	0	0	0	0	0
Dettes financières long terme	2 068	3 963	(176)	0	11	5 866
Intérêts courus	2	1	(2)	0	0	1
Découverts bancaires	70	0	0	(62)	0	8
Dettes financières court terme	72	1	(2)	(62)	0	9
Dont location financement	0	0	(7)	0	11	5
Endettement financier brut	2 140	3 965	(177)	(62)	11	5 876

- (1) Les emprunts souscrit au cours de l'exercice se décomposent de la manière suivante :
 - Un emprunt auprès de la BPI est en cours de tirage à la clôture par la SEGG au titre des travaux de rénovation des centrales hydro-électriques de CLAIRAC et de TOUZAC. Cet emprunt se décompose en deux tranches :
 - Une tranche A pour 7 140 K€, dont 2 750 K€ ont été tirés à la clôture au 31 décembre 2021 et remboursable sur 15 ans au taux de 1,36% à la fin du tirage.
 - Une tranche B pour 348 K€ non encore tirée à la clôture.

Cet emprunt comporte une clause de défaut calculée en fonction du ratio « *Debt Service Coverage Ratio* ». Ce ratio est calculé : Résultat d'exploitation / Service de la Dette (égal au capital remboursé majoré des charges d'intérêts sur la période de calcul). Le ratio doit être supérieur à 1,05.

Les frais d'émissions relatifs à cet emprunt d'un montant de 4 K€ sont considérés comme non significatifs. Ces frais sont directement présentés en résultat au 31 décembre 2021 et ne sont pas étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

- Un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne par la SARL CERBERE et assorti d'un taux d'intérêt de 1,02% sur 10 ans avec 1 an de différé d'amortissement. Le montant de l'emprunt est de 2 300 K€ dont 1 209 K€ tirés au cours de l'exercice et 344 K€ tirés au cours de l'exercice précédent. Cet emprunt n'est pas soumis à un ratio de covenant.
 - Les frais d'émissions relatif à cet emprunt sont d'un montant de 5 K€ à la clôture et sont considérés comme non significatifs. Ces frais sont directement présentés en résultat au 31 décembre 2021 et ne sont pas étalés sur la durée de vie de l'emprunt.
- (2) Activation d'un contrat de crédit-bail sur un véhicule.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Remboursement	Variations nettes	31 décembre 2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 935	344	(211)	0	2 068
Dettes financières vis-à-vis des parties liées	116	0	(116)	0	0
Dettes financières long terme	2 166	344	(442)	0	2 068
Intérêts courus sur dettes financières	2	2	(2)	0	2
Découvert bancaire	0	0	0	70	70
Dettes financières court terme	2	2	(2)	70	72
Endettement financier brut et assimilés	2 168	346	(444)	70	2 140

L'échéancier des dettes financières par flux de décaissements futurs est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	à 1 an	1 à 4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 866	391	3 369	2 106
Dettes financières vis-à-vis des parties liées				
Dettes financières long terme	5 866	391	3 369	2 106
Intérêts courus	1	1		
Découverts bancaires	8	8		
Dettes financières court terme	9	9		
Endettement financier brut	5 876	400	3 369	2 106

7.11. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	1 119	957
Clients - Avances et acomptes recus	0	0
Dettes fournisseurs	1 119	1 173

7.12. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes sociales	30	40
Dettes fiscales	17	128
Autres dettes diverses	62	1
Produits constatés d'avance	558	592
Autres dettes et comptes de régularisation présentées en BFR	667	762
Impôts différés passifs	0	54
Dettes sur acquisition d'actifs	350	216
Total des autres dettes et comptes de régularisation	1 018	1 032

7.13. Impôts différés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Variation	Reclassement	Entrées de périmètre	31 décembre 2021
Impôts différés - Actif	(0)	28	0	0	28
Impôts différés - Passif	54	(54)	0	0	0
Total Impôts différés nets	(54)	82	0	0	28

Les impôts différés se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Engagements de retraite	3	2
Provisions reglementées	(67)	(59)
Déficits fiscaux reportables	92	0
Ecrêtement du taux d'impôt à 25% pour les différences temporaires long terme	0	2
Impôts différés nets	28	(55)

Le Groupe est constitué d'une entité fiscale SA HYDRO EXPLOITATIONS, groupe fiscalement intégré. Le groupe d'intégration fiscale se compose des sociétés SA HYDRO EXPLOITATIONS, SARL CERBERE, EURL SEGG et SARL HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN et SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDE.

Les impôts différés sont évalués au taux de 25% en fonction des taux d'imposition en vigueur à l'échéance du retournement des différences temporaires.

Le Groupe a reconnu l'IDA sur les déficits fiscaux reportable compte tenu des probabilités de récupération de ces déficits à 3 ans.

7.14. Détail du Besoin en fonds de roulement

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Variation du BFR	Variation de périmètre	31 décembre 2021
Stocks et en-cours nets	0	0	0	0
Créances clients nettes	269	155	0	425
Autres créances nettes	352	153	(0)	505
Dettes fournisseurs	957	163	0	1 119
Autres dettes	762	(94)	0	667
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	(1 097)	240	(0)	(857)

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	Variation du BFR	Variation de périmètre	31 décembre 2020
Stocks et en-cours nets	0	0	0	0
Créances clients nettes	296	(27)	0	269
Autres créances nettes	125	226	(0)	352
Dettes fournisseurs	419	537	0	957
Autres dettes	715	46	0	762
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	(713)	(384)	0	(1 097)

8. Informations relatives aux postes du compte de résultat

8.1. Ventilation du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Vente d'éléctricité	1 873	2 259
Ventes de marchandises		
Production vendue de services	13	9
Total du chiffre d'affaires	1 887	2 268

8.2. Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Production stockée	0	0
Subventions d'exploitation	2	1
Transferts de charges d'exploitation	96	21
Reprise amortissement financier de caducité (a)	161	131
Autres produits	4	0
Total des autres produits d'exploitation	262	154

⁽a) Amortissement de caducité sur les équipements et installations remis à titre gratuit à la fin de la période de concession et ou d'exploitation (cf. Note 4.3.2).

8.3. Achats consommés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Achats de matières premières et de marchandises	0	0
Achats non stockés de matières et fournitures	(21)	(37)
Variation de stocks de matières premières et fournitures	0	0
Total des achats consommés	(21)	(37)

8.4. Services extérieurs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Sous-traitance	(561)	(714)
Loyer mobilier et charges locatives	(8)	(13)
Primes d'assurances	(111)	(77)
Publicité	0	0
Déplacements et réceptions	(4)	(5)
Honoraires	(213)	(185)
Frais postaux et de télécommunications	(9)	(9)
Maintenance et entretien	(284)	(148)
Redevances et autres charges (1)	(316)	(329)
Total des services extérieurs	(1 507)	(1 481)

⁽¹⁾ Dont redevances d'exploitation des centrales.

8.5. Impôts et taxes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôts et taxes sur rémunérations	(1)	(1)
Autres taxes	(88)	(141)
Total des impôts et taxes	(89)	(142)

8.6. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Rémunérations du personnel	(96)	(99)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(31)	(28)
Autres charges de personnel	0	0
Total des charges de personnel	(126)	(126)

8.7. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dot./Amt. de l'écart d'acquisition	(144)	(144)
Dot./Amt. & Prov. des Immobilisations	(572)	(489)
Dot/Prov. engagements de retraite	(15)	(3)
Dot./Prov. nettes pour renouvellement	17	(63)
Dot/ Rep Prov. pour risques et charges d'exploitation	9	2
Total des amortissements, provisions et dépréciations	(705)	(697)

8.8. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Autres produits financiers	1	12
Produits financiers	1	12
Intérêts financiers	(39)	(30)
Autres charges financières	0	(0)
Charges financières	(39)	(30)
Résultat financier	(38)	(18)

8.9. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46	98
Produits de cession d'immobilisations corp.	0	(0)
Reprises exceptionnelles sur provisions	222	138
Produits exceptionnels	268	236
VNC des immobilisations corp. cédées	0	(10)
Dotation aux amortissements exceptionnelles des immobilisations	(196)	0
Provisions exceptionnelles	(205)	(204)
Charges exceptionnelles	(401)	(214)
Résultat exceptionnel	(133)	22

8.10. Impôts sur le résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges fiscales actuelles	0	(88)
Impôt différé	82	19
Impôts sur le résultat	82	(69)

La charge d'impôt est rationalisée de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat avant impôt	(488)	6
Taux d'imposition de l'entité fiscale	25,0%	26,5%
Impôt selon le taux d'imposition	122	(2)
Impôt enregistré dans le compte de résultat	82	(69)
Différence	(40)	(67)
Différences permanentes en social	(3)	(2)
Amortissement des écarts d'acquisition	(36)	(38)
Déficits fiscaux antérieurs non reconnus et utilisés sur la période	0	(23)
Quote-part de frais et charges sur distribution de dividendes	(1)	
Ecrêtement des impôts différés sur différences temporaires long terme	0	2
Autres différences temporaires	0	(5)
Total	(40)	(67)

9. Autres informations

9.1. Évènements postérieurs à la clôture

Le Groupe est entré en négociations en vue de céder 50% des titres de SEGG à l'AREC (Agence Régionale Energie Climat).

Le Groupe est entré en négociations avec la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne dans le but de lui céder 50% des titres de CERBERE.

9.2. Gestion des risques financiers

Le Groupe gère les risques financiers de la manière suivante :

• Gestion du risque de taux

L'endettement financier du Groupe s'élève à 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 et est constitué de taux fixe et de taux variable. Le Groupe est donc exposé à une évolution des taux d'intérêt sur l'emprunt contracté auprès de la BPI par la SEGG.

L'endettement du Groupe est soumis au respect de ratios financiers (covenants) pour l'emprunt de 7.5 M€ souscrit auprès de la BPI.

• Gestion du risque de devise

Le Groupe réalise la totalité de son activité en France, il n'est donc pas soumis au risque de change.

• Gestion du risque de liquidité

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité compte tenu du niveau des disponibilités au 31 décembre 2021. La trésorerie nette s'élève à 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2021. L'endettement financier à maturité de moins de 12 mois s'élève à 391 K€ d'euros au 31 décembre 2021. La Direction s'assure en permanence qu'elle dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

Les partenaires financiers et l'actionnaire de la société ont toujours accompagné le Groupe dans le financement de sa croissance.

Gestion du risque de crédit

Le Groupe est exposé un risque de crédit limité. Le taux moyen de perte de créance sur les derniers exercices est nul par rapport au chiffre d'affaires. Le Groupe s'appuie sur un client de référence pour revendre son électricité. Il n'a pas été identifié de risque de crédit particulier.

• Gestion du risque de contrepartie

Le Groupe est exposé à un risque de contrepartie limité dans la mesure où les actifs financiers tels que les disponibilités sont détenues dans des institutions financières ou par des tiers disposant d'une notation financière de qualité et/ou ne présentant pas de risque de défaut. Le risque de contrepartie lié aux comptes clients est limité par la qualité des clients.

Le Groupe négocie à l'avance l'électricité vendue à EDF. Il est peu exposé aux variations de prix du marché dit « libre » sur lequel fluctue le prix du Kwh.

9.3. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par la société POTAMOS SAS (enregistrée en France) qui détient 89,02% du capital de la Société HYDRO-EXPLOITATIONS. Le capital restant est détenu par un nombre élevé d'actionnaires.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues dans des conditions normales de marché.

9.4. Information sectorielle

Le groupe a une mono-activité dans le secteur de la production de petite électricité à partir de l'énergie hydraulique.

La répartition du chiffre d'affaires par centrale est la suivante.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Campagne	136	191
Mondavezan	289	267
Labastidette	368	349
Saint Aventin	257	364
Cerbère	112	123
Clairac	276	534
Touzac	435	431
Total	1 873	2 259

Le Groupe n'est pas soumis à l'obligation d'établir une information sectorielle par zone géographique et par secteur d'activité sur les capitaux employés et le résultat d'exploitation. Néanmoins l'activité et le patrimoine du Groupe est situé en France.

9.5. Effectif

Personnel à la fin de la période	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dirigeants, cadres	0	0
Employés et ouvriers non cadres	4	4
Total	4	4

9.6. Rémunérations allouée aux membres des organes d'administration et de direction

Il n'y a pas eu de rémunération des organes de direction au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

9.7. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nantissements HYDRO EXPLOITATIONS	399	431
Nantissements CAMPAGNE SUR AUDE	321	349
Nantissements SEGG	436	476
Hypothèque sur biens immobiliers	350	
Caution solidaire	3 600	
Engagements donnés	5 106	1 256
Caution solidaire HYDRO EXPLOITATIONS reçue par HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN	0	519
Engagements recus	0	519

Les contrats d'achat d'électricité avec EDF, les contrats de maintenance et les contrats de concession pour les centrales de CLAIRAC et TOUZAC doivent faire l'objet d'une notification à l'établissement bancaire prêteur de l'emprunt de 7,5 M€.

Les matériels de la société SEGG ont fait l'objet d'un gage sans dépossession au profit de ce même établissement bancaire.

9.8. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à 8 000 € au 31 décembre 2021 contre 7 500 € au titre de l'exercice précédent.